

Corée du Nord

Le secrétaire général Kim Jong-il devrait envisager des réformes dans le domaine des droits de l'homme

Index AI : ASA 24/12/97

L'accession officielle ce jour (mercredi 8 octobre 1997) de Kim Jong-il à la tête du Parti des travailleurs coréens (PTC), au pouvoir en République populaire démocratique de Corée, est l'occasion pour le pays de se libérer de ses tendances isolationnistes et de favoriser le dialogue et la responsabilité en matière de droits de l'homme, a déclaré aujourd'hui Amnesty International.

« En période de pénurie de vivres et de difficultés économiques, il serait dans l'intérêt de tous en Corée du Nord de développer les contacts avec le monde extérieur, explique l'Organisation. Si les organisations de défense des droits de l'homme indépendantes avaient l'autorisation de se rendre dans le pays, cela constituerait un pas en avant vers la mise en place de garanties en faveur des droits de l'homme. »

Amnesty International invite le nouveau secrétaire général à réformer les politiques et pratiques qui portent atteinte aux droits fondamentaux, à engager un dialogue sur les droits de l'homme avec les Nations unies et d'autres organisations et à ouvrir son pays aux ONG indépendantes de défense des droits de l'homme en tant qu'observateurs.

L'Organisation déplore depuis longtemps le fait que les individus soupçonnés d'être en désaccord avec la politique du PTC risquent d'être placés en détention. De même, les personnes qui tentent de quitter le pays pour des raisons politiques risquent d'être incarcérées ; certaines auraient même déjà été exécutées. Amnesty International craint également que l'extrême pénurie de vivres de ces deux dernières années n'ait favorisé le recours à la peine de mort et n'ait conduit à une importante dégradation des conditions de détention.

La Corée du Nord est toujours restée insensible aux tentatives internationales d'amorcer un dialogue sur les droits de l'homme. En août 1997, ce pays a pris une décision sans précédent : il a dénoncé le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, après avoir été critiqué à l'échelle internationale pour avoir manqué de présenter aux Nations unies son rapport sur la mise en œuvre de ce pacte. Amnesty International s'est rendue dans le pays en 1995, mais n'a pas été autorisée à observer la situation des droits de l'homme sur le terrain de manière indépendante.

Kim Jong-il est le fils de Kim Il-sung, ancien président de la Corée du Nord et secrétaire général du PTC. Il aurait assumé officieusement les fonctions de chef de l'État depuis la mort de son père, en juillet 1994. Le poste de président de la République est néanmoins toujours vacant, car l'Assemblée populaire suprême, organe législatif de la Corée du Nord – qui élit le président –, ne s'est pas réunie depuis 1994 |